



**Stratégie d'économie extérieure
de la Suisse**

**→ Propositions
de l'économie**

→ Facteurs de succès

La stratégie d'économie extérieure et les recommandations qui en découlent se fondent sur les facteurs de succès clés pour de bonnes conditions-cadre de politique économique. economiesuisse utilise également ce cadre de référence comme boussole de politique économique.



Les neuf facteurs de succès se trouvent sous www.economiesuisse.ch/fr/les-facteurs-de-succes

→ Sommaire

3 Avant-propos

- 3 Économie extérieure, indissociable de la prospérité

4 Introduction, objectif et stratégie

- 4 Importance et structure du commerce extérieur de la Suisse
- 6 La Suisse, gros investisseur à l'étranger
- 6 Objectifs et instruments de la politique économique extérieure
- 8 Notes rédactionnelles sur la présente prise de position

9 Tendances en matière de politique économique extérieure

- 9 Les turbulences politiques
- 10 Morcellement du système commercial mondial
- 11 Numérisation
- 11 Protectionnisme
- 12 La durabilité
- 12 Dynamisme économique
- 13 Politique monétaire

14 Analyse du potentiel : indice du commerce extérieur

17 Les défis actuels de la politique économique extérieure suisse

- 17 Instruments fondés sur la négociation : les intérêts économiques ne sont pas assez mis en avant
- 18 Instruments autonomes : la Suisse négocie trop lentement

20 L'analyse SWOT

- 20 Forces et opportunités
- 21 Faiblesses et menaces

22 Propositions pour la politique économique extérieure

- 22 Politique économique extérieure cohérente
- 23 Approfondir l'accès au marché et améliorer la sécurité du droit
- 27 Au niveau horizontal : engagement actif au sein d'organisations internationales
- 27 Marchés cibles toujours en ligne de mire
- 29 Assurer d'excellentes conditions-cadre en Suisse

32 Conclusion

- 34 Liste des abréviations
- 36 Notes explicatives

→ Économie extérieure, indissociable de la prospérité

POUR QUE NOTRE PLACE ÉCONOMIQUE
PUISSE RESTER DEMAIN UN HAUT LIEU DE
CRÉATION DE RICHESSE, IL FAUT UN
CHANGEMENT DE PARADIGME TOUCHANT
L'ÉCONOMIE EXTÉRIEURE

→ Chère lectrice, cher lecteur,

La prospérité économique de notre pays repose essentiellement sur ses performances à l'exportation et à l'importation. Présentes sur les marchés mondiaux, nos entreprises sont en mesure de tenir la dragée haute à la concurrence internationale. Dans les périodes de difficultés conjoncturelles surtout, le grand avantage de la Suisse tient à la remarquable diversité de ses produits d'exportation et de ses branches exportatrices. Le poids des petites et moyennes entreprises mérite une attention particulière. Parmi les quelque 24 000 entreprises exportatrices de Suisse, plus de 90 % sont des PME. Dans tout le pays – des centres économiques aux vallées alpines reculées – on trouve des PME qui parviennent à s'imposer sur les marchés mondiaux. L'innovation, la qualité et la spécialisation sont le plus souvent les éléments clés de leurs stratégies de production de biens industriels de haute qualité et de prestations de services de premier ordre. Dans la décennie à venir, plus d'un de ces « champions cachés » va prendre du relief et devenir une grande entreprise.

Mais le succès n'est pas gravé dans le marbre et il demande à être reconquis continuellement. Afin de rester performantes demain, les entreprises doivent aussi bénéficier en Suisse de conditions-cadre favorables et des meilleures conditions d'accès possibles aux marchés étrangers. Actuellement, de sombres nuages s'amoncellent avec la montée du protectionnisme. Autres facteurs non négligeables : l'incertitude politique qui prévaut après le Brexit ou la réorientation de la politique économique extérieure des États-Unis. Enfin, l'évolution fulgurante des technologies met aussi à l'épreuve la politique économique extérieure traditionnelle de la Suisse.

Face à ces nouvelles données, comment la Suisse doit-elle et peut-elle se positionner et quelle stratégie lui



HEINZ KARRER
Président
d'economiesuisse



MONIKA RÜHL
Présidente de
la direction
d'economiesuisse

faut-il mettre en œuvre en matière d'économie extérieure ? Dans le présent document, nous formulons à l'adresse du monde politique des propositions très concrètes pour préserver durablement la prospérité helvétique.

Il ne s'agit pas seulement d'assurer à nos marchandises un accès aux marchés extérieurs. Une politique économique extérieure est bien plus vaste. Elle prend en compte l'importance des exportations de services et vise à renforcer la protection des investissements, à éviter la double imposition des activités économiques ou encore à améliorer la représentation de la Suisse à l'étranger.

Ensuite, très souvent le haut degré d'interconnexion de notre pays ne permet plus de distinguer clairement la politique économique extérieure de la politique intérieure. Des mesures de politique intérieure, par exemple dans le domaine fiscal ou en matière de politique agricole, peuvent très vite se répercuter sur la politique économique extérieure. De notre point de vue, dès lors, un très net recentrage des priorités s'impose : le Conseil fédéral et le Parlement sont ainsi invités à remettre la politique économique extérieure au cœur de leur activité politique.

Le présent document a été élaboré conjointement avec nos membres. Il entend offrir aux politiques et à l'administration des repères utiles pour préparer notre politique économique extérieure de demain.

→ Introduction, objectif et stratégie

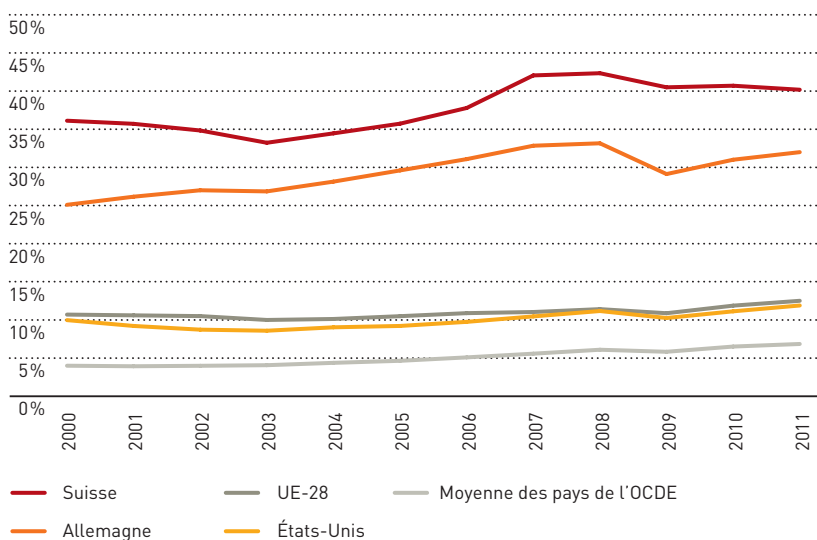
LA SUISSE SE SIGNALA PAR UNE ÉCONOMIE EXTÉRIEURE FORTE ET LARGEMENT DIVERSIFIÉE. POUR QU'IL CONTINUE D'EN ÊTRE AINSI, ELLE DOIT GARDER RÉSOLUMENT LE CAP SUR DEUX OBJECTIFS

Importance et structure du commerce extérieur de la Suisse

Un simple constat montre bien toute l'importance que revêt l'économie extérieure pour la prospérité de notre pays : la Suisse gagne deux francs sur cinq à l'étranger¹. Dans un pays de petite taille, le poids relatif des exportations est bien sûr plus élevé que dans de grandes économies nationales, comme les États-Unis. On est tout de même frappé de constater que la part des exportations à la création de richesse nationale dépasse en Suisse celle de l'Allemagne (cf. figure 1). La comparaison avec la moyenne des pays de l'OCDE met également en évidence l'importance considérable de l'économie extérieure de la Suisse.

Figure 1 :
Part des exportations à la valeur ajoutée dans divers pays
En %

→ En Suisse, 40 % de la valeur ajoutée brute proviennent des exportations. Notre pays occupe ainsi une position de pointe en comparaison internationale.

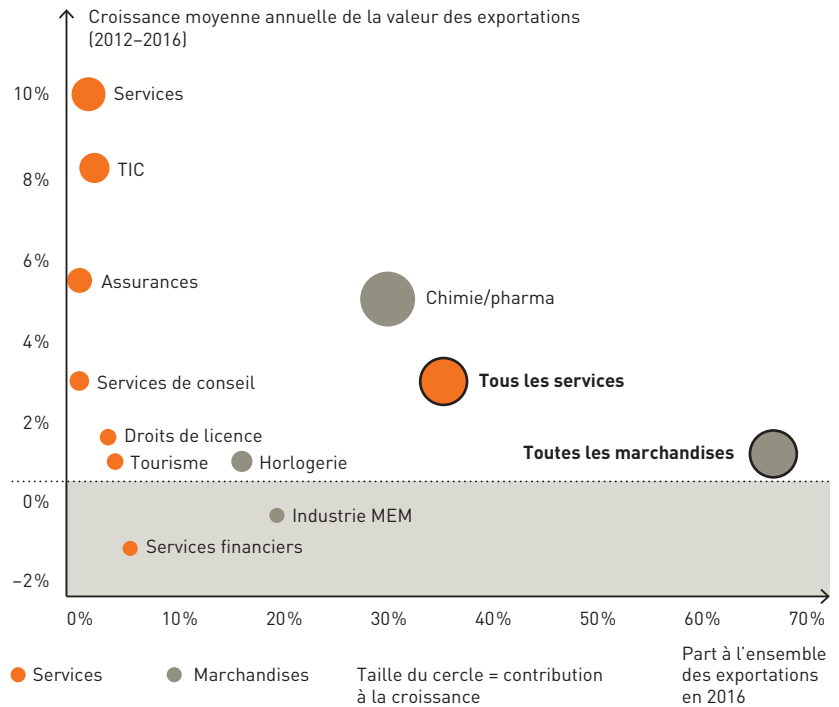


Source : OCDE (2017)

L'analyse de ses principales branches exportatrices révèle que la Suisse tire un tiers de ses revenus bruts de l'exportation de services et les deux autres tiers de l'exportation de marchandises (cf. figure 2). La branche qui réalise le plus gros chiffre d'affaires est l'industrie chimique et pharmaceutique. En 2016, elle a gagné 94 milliards de francs à l'étranger, soit 29 % de la totalité des exportations suisses. Les entreprises de l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (MEM)² et celles de l'horlogerie suivent respectivement aux deuxième et troisième rangs. Les services financiers arrivent, quant à eux, en quatrième position.

Figure 2 :
Évolution de certaines branches exportatrices

→ En 2016, les services représentaient un tiers des exportations totales – tendance en hausse – et les marchandises les deux tiers.



Sources : Administration fédérale des douanes AFD (2017), Banque nationale suisse BNS (2017), calculs d'économiesuisse

L'analyse par secteurs³ montre aussi qu'entre 2012 et 2016, les ventes extérieures de l'industrie chimique et pharmaceutique ont affiché une progression supérieure à la moyenne. Sur la même période également, l'horlogerie a beaucoup exporté et consolidé sa position. Un autre poids lourd est l'industrie MEM, qui a certes vu ses exportations reculer légèrement pendant cette période, mais celles-ci se sont à nouveau étoffées en 2016.

On est également frappé par la progression constante des exportations de services. Ces dernières années, les services ont même contribué un peu plus à l'augmentation globale des exportations que les ventes de marchandises. Cet apport remarquable s'explique entre autres par le renforcement de la demande étrangère en prestations TIC et services d'affaires.

CLUSTER DE MATIÈRES PREMIÈRES



En plus de l'import-export classique de marchandises, un autre secteur de l'économie extérieure très important pour la Suisse mérite d'être mentionné : celui du commerce de transit. Il s'agit de matières premières commandées, vendues, stockées, transformées et transportées à partir de la Suisse, mais qui physiquement ne touchent jamais notre pays. Le commerce de transit réalisé par des entreprises établies en Suisse crée une valeur ajoutée de 25,2 milliards de francs, soit près de 4% du produit intérieur brut helvétique. Par ailleurs, le commerce de gros – stimulé par le commerce des matières premières – a contribué ces dernières années pour plus de 40% à l'accroissement de la productivité suisse du travail. Le « cluster » des matières premières de la Suisse comprend non seulement le commerce de transit en tant que tel, mais encore ses financiers ainsi que des sociétés d'inspection des marchandises ou des compagnies de navigation. Pour l'anecdote, la flotte hauturière des armateurs suisses est plus importante que celle des Pays-Bas ou de l'Espagne.

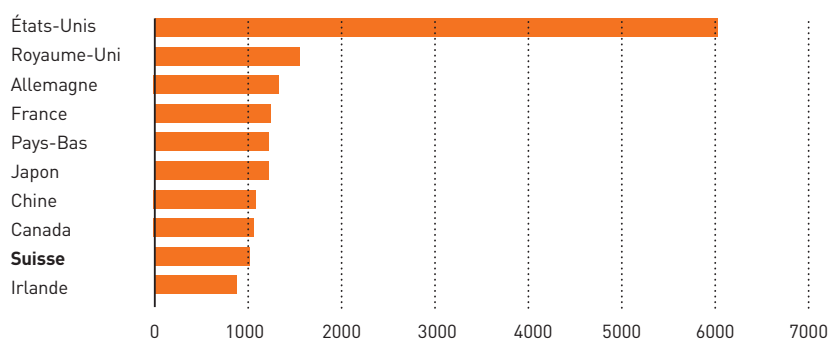
La Suisse, gros investisseur à l'étranger

Les entreprises suisses n'exportent et n'importent pas seulement des services et des marchandises ; elles investissent aussi beaucoup à l'étranger. Les investissements directs suisses à l'étranger ont plus que triplé depuis 1998, pour avoisiner 1121 milliards de francs en 2015. Ils assurent quelque 2 millions d'emplois à l'étranger. Comme investisseur étranger direct, la Suisse se place ainsi au 9^e rang mondial. C'est dans l'UE que les entreprises suisses ont investi le plus ; viennent ensuite les États-Unis.

Sur ce plan aussi, les PME suisses sortent du lot : sur les quelque 5000 entreprises que compte la Suisse, environ 4000 ont des établissements à l'étranger : un record à l'échelle internationale.

Figure 3 :
Investissements directs à l'étranger
En milliards USD (2015)

→ La Suisse compte parmi les dix principaux investisseurs directs étrangers.



Source : OCDE (2017)

À l'inverse, les investissements directs de l'étranger en Suisse ont aussi progressé sensiblement, soit de plus de huit fois depuis 1998. En 2015, les investissements étrangers en Suisse totalisaient 833 milliards de francs. Les principaux investisseurs sont les États de l'UE, notamment le Luxembourg et les Pays-Bas, suivis des États-Unis.

Objectifs et instruments de la politique économique extérieure

Malgré le franc fort et la crise des marchés financiers, l'industrie exportatrice suisse a connu une évolution positive ces dernières années. La grande diversité des branches, des marchés et des dimensions d'entreprises, ainsi que l'étroite interconnexion internationale assurée par les investissements directs à l'étranger ont dans une large mesure permis à la Suisse de surmonter les dernières crises en limitant les dégâts. Cependant, compte tenu du haut degré de diversification de l'industrie exportatrice helvétique, il est évident qu'une politique industrielle serait condamnée à l'échec. Une politique économique extérieure qui se veut efficace vise plutôt à créer les conditions permettant aux grandes et petites entreprises de toutes les branches exportatrices d'être performantes sur un maximum de marchés.

L'objectif premier de l'économie extérieure de la Suisse est de préserver et de renforcer la prospérité de notre pays. Les investissements des entreprises, de quelque taille qu'elles soient, sont également importants pour notre place économique. Mais si les grandes peuvent transférer leurs activités un peu partout dans le monde à brève ou moyenne échéance, les PME, géographiquement bien moins flexibles, sont par contre, quant à elles, davantage tributaires d'un accès non discriminatoire aux marchés pour leurs échanges de biens et de services.



« Pour un assureur suisse d'envergure mondiale tel que Zurich, toute la palette des instruments de politique économique extérieure compte : un cadre réglementaire équivalent, des accords commerciaux et des conventions de double imposition sont des instruments essentiels tant pour une présence concurrentielle sur place que pour l'accompagnement de nos clients commerciaux internationaux sur différents marchés aux quatre coins de la planète. »

Claudia Dill
CEO Latin America,
Zurich Insurance Group SA

1^{er} objectif : Approfondir l'accès au marché et élever le niveau de sécurité juridique grâce à une large coopération internationale

Les entreprises suisses ont la possibilité d'importer et d'exporter de et vers les marchés étrangers et d'exploiter pleinement tout le potentiel commercial (accès au marché), sans discrimination. Sur les marchés étrangers, elles doivent pouvoir compter sur des conditions d'activité sûres (présence sur le marché juridiquement garantie) et sur une solide protection de l'innovation (protection de la propriété intellectuelle). La Suisse fait valoir activement ses intérêts économiques auprès des milieux internationaux, où elle s'emploie à assurer des conditions-cadre optimales pour les entreprises suisses, dans les domaines horizontaux également.

2^e objectif : Veiller au maintien de conditions-cadre optimales dans le pays

La Suisse utilise sa marge de manœuvre pour soutenir ses entreprises par des mesures autonomes leur offrant des conditions-cadre très favorables face à la concurrence internationale.

Les instruments de la politique économique extérieure

Fondamentalement, ces instruments se répartissent en deux catégories (cf. figures 4 et 5) :

→ **Instruments fondés sur la négociation** : il s'agit principalement des engagements de droit international fixant les conditions-cadre du commerce extérieur international. Ce sont les dispositions que la Suisse peut négocier directement avec un pays partenaire (bilatéral), avec plusieurs États (plurilatéral) ou avec l'ensemble de la communauté internationale (multilatéral). Autrement dit, les dispositions collectives que la Suisse ne peut pas fixer seule et qui sont le résultat de négociations.

→ **Instruments autonomes** : il s'agit des conditions-cadre que la Suisse peut définir sans le consentement d'autres États.

Figure 4 :
Instruments fondés sur la négociation

→ 1^{er} objectif : Approfondir l'accès au marché et élever le niveau de sécurité juridique grâce à une large coopération internationale

Accords dans le cadre d'organisations multilatérales OMC, OCDE		Thèmes horizontaux ONU OIT CNUCED Banque mondiale Conseil de l'Europe GAFI GRECO
Instruments sectoriels BRI, FMI, WSC, OMI, IATA	Instruments plurilatéraux AGCS	
Accords régionaux TTIP, TPP		
Accords bilatéraux ALE, ARM, CDI, API		

Les abréviations sont expliquées à la page 34.

Figure 5:
Instruments autonomes

→ 2^e objectif : Veiller au maintien de conditions-cadre optimales dans le pays

Politique monétaire	Digitalisation
Politique fiscale	Promotion des exportations
Marché du travail	Droits de douane et formalités douanières
Infrastructures de base	Politique agricole

Notes rédactionnelles sur la présente prise de position

Le présent document soumet au débat la stratégie économique extérieure à suivre pour permettre à la Suisse d'atteindre ces objectifs ainsi que les instruments qui paraissent les plus appropriés pour y parvenir. Nous commençons par une analyse des tendances internationales ayant une influence sur la politique économique extérieure de notre pays. Dans la partie suivante, nous présentons l'indice economiesuisse du commerce extérieur de la Suisse, qui montre bien, sur la base de différents indicateurs, les pays où l'amélioration des conditions d'accès au marché offre le plus grand potentiel à l'économie suisse. Suit une partie consacrée aux problèmes actuels de la politique économique extérieure de la Suisse. Une analyse SWOT conclut la partie descriptive de notre document. Enfin, nous énonçons les propositions concrètes de l'économie avant de les résumer dans la conclusion.

→ Tendances en matière de politique économique extérieure De la numérisation au protectionnisme

LES ENTREPRISES EXPORTATRICES ET IMPORTATRICES DOIVENT S'IMPOSER DANS UN ENVIRONNEMENT EXTRÊMEMENT DYNAMIQUE MARQUÉ PAR UN CHANGEMENT CONTINUEL DES CONDITIONS-CADRE

Une stratégie de politique économique extérieure doit tenir compte des tendances futures dans une perspective multidimensionnelle (sociale, politique, économique et technologique).

Les turbulences politiques, source d'incertitudes croissantes

Du point de vue politique et macroéconomique, la situation de l'économie extérieure est actuellement caractérisée par un haut degré d'incertitude qui ne devrait pas changer dans un avenir proche.

L'UE va-t-elle accroître son intégration intérieure au détriment des États tiers ?

L'Union européenne, premier partenaire commercial de la Suisse, est en pleine mutation. Le Royaume-Uni, l'un de ses membres prééminents, a décidé de quitter l'Union. Cette sortie pourrait entraîner un approfondissement de l'intégration des États membres restants et, par voie de conséquence, un renforcement de l'exclusion des non-membres. Pour ce qui concerne la Suisse, les entreprises risquent d'être discriminées par rapport à la concurrence européenne puisque la voie bilatérale n'est pas en phase avec la poursuite de l'intégration de l'UE.

Brexit : l'accès au marché doit être renégocié, alors que la concurrence entre places économiques se durcit

On ne sait toujours pas quelles seront les conditions d'accès au marché unique des entreprises britanniques. Parallèlement, la Suisse doit également redéfinir ses relations bilatérales avec le Royaume-Uni. Indépendamment des conditions d'accès effectives que les Britanniques pourront négocier avec l'UE, ils s'efforceront d'augmenter l'attractivité de leur propre marché par des mesures autonomes. Cela accroîtra d'autant la pression sur la capacité concurrentielle de la place économique suisse. D'une manière générale, la concurrence entre les différents sites va s'intensifier.

États-Unis : l'Amérique d'abord, la Suisse ensuite ?

Les États-Unis sont le marché le plus porteur pour les entreprises helvétiques. La demande de services et de produits suisses existe bel et bien, mais les droits de douane en vigueur et les entraves techniques au commerce compliquent l'accès au marché. Cela freine également les investissements dans la recherche et l'emploi en Suisse. Il n'existe toujours pas

d'accord de libre-échange entre les deux pays qui permettrait d'éliminer les barrières commerciales. En outre, on ne sait pas encore quel sera le degré de protectionnisme de la future politique commerciale des États-Unis et si l'accès des entreprises suisses à ce marché sera rendu plus ardu. Enfin, les États-Unis durcissent leurs conditions-cadre (fiscalité des entreprises), ce qui attise la concurrence entre places économiques.

Morcellement du système commercial mondial : il est très improbable que les meilleures solutions soient appliquées



« Nous réalisons 94 % de notre chiffre d'affaires grâce à l'exportation d'instruments de précision. Le commerce avec les pays voisins est particulièrement important. Pour rester à la pointe, nous devons pouvoir disposer d'un accès au marché libre et facilité, et recruter les meilleurs collaborateurs jusque dans les pays qui nous entourent. »

Urs W. Berner
CEO d'Urma SA

Eu égard à la numérisation et à la fragmentation des chaînes de valeur, les approches multilatérales sont appelées à se renforcer dans le nouveau contexte global. La complexité des mécanismes décisionnels de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) entrave le développement régulier des normes mondiales, ce qui incite de plus en plus les États à favoriser la voie bilatérale ou plurilatérale. Cette tendance accroît toutefois le risque d'une distorsion du commerce international, en raison de la discrimination de catégories de produits et de l'exclusion de certains États.

Les accords plurilatéraux ont connu un essor dynamique dès le milieu des années 1990. En signant l'Accord sur les technologies de l'information (ATI)⁴ en 1996, 29 États se sont engagés par le biais d'un traité plurilatéral à éliminer complètement les droits de douane sur les produits des technologies de l'information visés. Entre-temps, le nombre de participants est passé à 82, représentant près de 97 % du commerce mondial des produits liés aux technologies de l'information. L'Accord d'harmonisation des droits sur les produits chimiques (CTHA) est un autre exemple de traité plurilatéral performant, tout comme le Mémorandum d'accord sur les produits pharmaceutiques de l'OMC, dont la liste des produits exempts de droits devrait être actualisée tous les deux ans (dans la réalité, ces révisions ont tendance à prendre du retard). L'Accord sur les marchés publics (AMP) de l'OMC est une autre convention plurilatérale qui vise à empêcher la discrimination des soumissionnaires étrangers lors de la passation de marchés publics. Certains États de premier plan – dont la Chine et le Brésil – n'ont toutefois pas ratifié cet accord. Les négociations relatives à l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) ont été ajournées sans résultat à la fin 2016.

En revanche, le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) et le Partenariat transpacifique (TPP) ne sont pas des accords plurilatéraux. Ces deux projets visent à créer des zones de libre-échange suprarégionales sous la forme d'accords commerciaux « méga-régionaux » auxquels d'autres pays pourraient adhérer ultérieurement (clause d'amarage). Les négociations relatives à ces deux accords n'ont, pour l'instant, pas abouti.

D'un point de vue économique, les accords bilatéraux et plurilatéraux sont considérés comme des pis-aller. Ils contribuent certes à stimuler les échanges entre les pays signataires, mais comme ils ne s'appliquent pas à tout le monde, des entreprises et des industries de pays non participants peuvent faire l'objet de discrimination. En outre, les différences entre les accords ont donné naissance à un ensemble complexe de règles divergentes synonymes de coûts de transaction élevés.

Compte tenu de l'évolution technologique et sociale, les normes horizontales gagneront à l'avenir en importance pour les affaires économiques extérieures de la Suisse. Elles ne seront plus définies au sein des organisations commerciales classiques et pourront, selon les cas, fausser ou empêcher les échanges. Le risque inhérent à la création d'entraves non

tarifaires aux échanges sur des questions horizontales ne peut donc être écarté. Grâce à son excellente réputation internationale, la Suisse a toutefois pu jouer un rôle actif dans les enceintes appropriées afin que les normes internationales stimulent les échanges et ne les restreignent point.

Numérisation : la notion de territorialité de la création de valeur perd de l'importance

La numérisation influence considérablement la société et l'économie. C'est la tendance dominante qui aura assurément le plus d'impact sur les années à venir et qui a le potentiel d'accélérer considérablement la mondialisation. Les frontières géographiques s'effacent et les distances perdent de leur importance. Une telle transformation crée de nombreuses opportunités, mais intensifie également la concurrence à l'échelon planétaire, ce qui pose des défis sur les plans réglementaire, économique et social. Elle soulève en outre des questions fondamentales comme la taxation des robots ou des produits fabriqués à l'aide d'imprimantes 3D. Le commerce numérique, la protection des données, la cybersécurité, les nouvelles règles d'origine ou la distorsion de la concurrence provoquée par des interventions étatiques sont également des sujets brûlants. Il est d'ores et déjà manifeste que de tels défis débordent le cadre purement national et exigent une étroite coopération internationale.



« Dans le contexte de la réalité numérique, une politique économique libérale est plus importante que jamais pour la Suisse. Nous ne devons en aucun cas nous priver du potentiel de solutions modernes telles que la technologie de la blockchain par une politique protectionniste. Les obligations en matière d'archivage, comme la conservation locale des données, ne sont d'aucune aide ni pour nos grandes entreprises actives à l'échelle mondiale, ni pour nos entreprises de taille moyenne, dont le rôle est prépondérant. »

Marcel Stalder
CEO d'EY Suisse

La numérisation est porteuse de nombreuses opportunités. Elle permet par exemple d'abolir les entraves au commerce, et grâce aux outils de communication électroniques, il est possible de fournir des services à l'étranger sans que des spécialistes ne soient contraints de se rendre dans le pays concerné et de demander un permis de séjour. Les nouveaux instruments numériques utilisés dans le secteur douanier permettent de réduire considérablement les coûts de transaction. La numérisation permet en outre d'affiner toujours plus la configuration des chaînes de valeur et la division internationale du travail.

À l'avenir, il sera vital pour la Suisse de fonder son développement sur une intégration forte du numérique. Elle doit pour cela améliorer considérablement sa stratégie de cyberadministration et rejeter toute forme d'interdiction technologique.

Protectionnisme : des marchés importants continuent de s'isoler

Depuis la crise financière et économique, et en réponse aux changements technologiques décrits ci-dessus, des politiciens du monde entier cèdent à la tentation protectionniste pour apaiser les craintes de la population et isoler cette dernière de la concurrence mondiale. Selon l'OMC, 5% du commerce mondial sont affectés par les effets néfastes du protectionnisme. Il est frappant de constater que ces mesures ne sont généralement pas liées aux droits de douane. On assiste par exemple à une réduction des taxes d'importation sur les marchés de croissance du Sud-Est asiatique et à l'instauration simultanée de nouvelles barrières non tarifaires aux échanges, comme l'obligation de stocker les données sur des serveurs nationaux. D'autres pays augmentent leurs droits de douane jusqu'à la limite de leur engagement vis-à-vis de l'OMC. Il faut s'attendre à ce que des États dénoncent des accords de protection des investissements et assouplissent les règles de protection de la propriété intellectuelle au profit de prestataires locaux.



« Le protectionnisme passe aujourd'hui de plus en plus par les entraves non tarifaires au commerce, et la protection effective de la propriété intellectuelle, en particulier, est sous pression. Or cette protection est aussi capitale au plan international pour des entreprises telles que la nôtre, maillon d'une économie extérieure fondée sur le savoir et l'innovation, qui investit beaucoup dans la recherche et le développement en Suisse. »

Peter R. Thomsen
Manager Global IP
Litigation & Transactions, Novartis

La durabilité confère un avantage concurrentiel toujours plus décisif

La durabilité comprise dans ses trois dimensions écologique, économique et sociale est un thème qui ne cesse de gagner en visibilité. Les entreprises capables de proposer des offres de haute qualité dans ce domaine verront leur compétitivité renforcée. Grâce à son excellente réputation, la Suisse peut continuer, par le biais de son commerce extérieur, à contribuer de manière significative à un développement plus durable dans le monde. Mais d'un autre côté, la durabilité est aussi un prétexte de plus en plus invoqué pour justifier l'instauration de mesures protectionnistes, ou alors alourdir les impôts et les taxes. Si bien que la protection de la propriété intellectuelle peut également être affaiblie.

Dynamisme économique : délocalisation du potentiel vers de nouveaux marchés

Le grand chambardement : des BRIC aux SIMT

Les orientations économiques changent et le monde de demain sera multipolaire. Les économies asiatiques affichent des taux de croissance impressionnants qui favorisent l'émergence d'une classe moyenne robuste. Ce potentiel ne passe pas inaperçu : bien que les États-Unis aient récemment gelé le Partenariat transpacifique, l'UE a – contrairement à la Suisse – conclu un accord de libre-échange avec le Vietnam et mène actuellement des pourparlers avec l'Indonésie et d'autres pays d'Asie de l'Est. Et si les BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) restent importants, de nouvelles économies émergentes comme la Corée du Sud, l'Indonésie, le Mexique et la Turquie (SIMT) gagnent un poids certain. Il en va de même pour les zones de libre-échange existantes : le potentiel commercial de la Suisse avec le Mercosur reste ainsi supérieur à celui avec l'ASEAN, bien que cette dernière ait fait preuve d'ouverture et soit en mesure de dépasser le Mercosur dans les années à venir.

Les chaînes de valeur se mondialisent et intègrent davantage de services

La réduction des frais de transport et la capacité à répondre à une demande croissante de produits toujours plus complexes au moyen de chaînes de valeur mondiales toujours plus sophistiquées créent des niches d'opportunité à haute valeur ajoutée pour les entreprises suisses. Ces niches se multiplient dans le secteur des services. Les entraves non tarifaires – actuelles et futures – à la circulation des services entraînent de ce fait des coûts économiques de plus en plus élevés.

La mondialisation des chaînes de valeur exige que l'économie helvétique se concentre davantage sur ses avantages comparatifs et sur la fourniture de services à forte valeur ajoutée. Un tel positionnement accélérera la mutation structurelle de notre économie, et en particulier le changement technologique privilégiant les compétences⁵ (cf. encadré page 13), ce qui modifiera profondément les exigences sur le marché du travail. La capacité de la Suisse à maintenir un pôle de formation et de recherche de haut niveau constituera à l'avenir un avantage concurrentiel toujours plus important. L'exploitation du potentiel des chaînes de valeur mondialisées fera croître la demande d'infrastructures de base dans les transports aérien, terrestre et maritime, ce qui pourrait provoquer un risque de surcharge.

L'ouverture du marché accélère le changement structurel et crée des emplois

→ Une étude publiée récemment par *economiesuisse* montre que, contrairement à une idée répandue, le changement structurel ne détruit pas des postes de travail, mais crée au contraire jusqu'à un demi-million de nouveaux emplois par année.



« Pour survivre face à la concurrence internationale, nos PME et notre industrie doivent pouvoir compter sur un réservoir de main-d'œuvre qualifiée et d'innovations. La Suisse a donc besoin d'instituts de formation et de recherche de premier plan, à même de travailler main dans la main avec l'économie et de former les indispensables spécialistes. »

Christiane Leister
Présidente du conseil d'administration de Leister SA et membre du Conseil des EPF

Plusieurs facteurs favorisent une mutation structurelle de l'économie suisse caractérisée par l'abandon de l'industrie traditionnelle au profit d'un pôle de recherche, de services et de production novateur de haute technicité. Cette métamorphose est induite par le progrès technique et par la mondialisation de l'économie. Cependant, tous les milieux ne considèrent pas les changements à venir avec un tel optimisme : on prétend souvent que ces bouleversements s'accompagneront de suppressions d'emplois. Or, dans le dossier politique « La mutation structurelle en Suisse : perception et réalité » publié récemment, *economiesuisse* montre que le changement structurel favorise la création de près d'un demi-million d'emplois par année sur le marché suisse du travail. Étant donné que ces nouveaux emplois requièrent du personnel hautement qualifié, il est important que la Suisse dispose d'un système de formation et de perfectionnement approprié.

Politique monétaire : le franc suisse toujours soumis à des pressions haussières

Les turbulences politiques réduisent la sécurité de la planification, y compris sur les marchés des changes. Le franc continuera donc à subir des pressions haussières alimentées par les incertitudes internationales et les déséquilibres macroéconomiques. La Suisse devra continuer à mener une politique monétaire avisée pour que son industrie d'exportation puisse rester compétitive. Par ailleurs, il est vital de maintenir l'indépendance de la Banque nationale.

→ Analyse du potentiel : indice du commerce extérieur

GRÂCE À UN NOUVEL INDICE DU COMMERCE EXTÉRIEUR, ECONOMIESUISSE PRÉSENTE LES PAYS DANS LESQUELS LES ENTREPRISES SUISSES POURRAIENT RÉALISER À L'AVENIR DES GAINS COMMERCIAUX PARTICULIÈREMENT ÉLEVÉS. LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE EXTÉRIEURE DEVRAIT FIXER SES PRIORITÉS EN CONSÉQUENCE

De nombreux pays, dont la Suisse, ont conclu des accords bilatéraux de libre-échange en raison du développement ralenti de l'OMC. La politique économique extérieure suisse a-t-elle fixé les bonnes priorités à cet égard ces dernières années ? Sur quels marchés, la diplomatie commerciale suisse devrait-elle se focaliser particulièrement ? Pour apporter une réponse aussi compréhensible et objective que possible à ces questions, economiesuisse a élaboré un indice du commerce extérieur qui présente les marchés cibles affichant un potentiel particulièrement important. Cet indice regroupe au total 38 indicateurs pertinents⁶ pour l'économie extérieure suisse, qui proviennent tous de statistiques publiques. Il est donc parfaitement transparent et intelligible. L'indice ainsi calculé donne des indications sur les gains commerciaux susceptibles d'être réalisés sur un marché cible. Sa valeur dépend de deux facteurs principaux : la taille effective du marché (produit intérieur brut) et la qualité de l'environnement économique. Cela explique, par exemple, pourquoi l'Arabie saoudite devance la Suède. Cette dernière a certes l'environnement économique le plus simple pour les entreprises, mais son marché est sensiblement plus petit que celui de l'Arabie saoudite.

Les résultats confortent les enseignements tirés des explications précédentes sur la structure de l'économie extérieure suisse. L'UE et les États-Unis affichent, de loin, le plus fort potentiel. Des gains commerciaux élevés sont également réalisables en Chine et au Japon. Il convient par ailleurs de porter une attention particulière au Royaume-Uni en raison des développements politiques : le futur accès au marché est incertain depuis le vote sur le Brexit. Selon l'indice du commerce extérieur, le marché britannique revêt cependant une grande importance pour les entreprises suisses.

Les BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) restent essentiels, mais d'autres marchés de croissance gagnent également en importance : la Corée du Sud, l'Indonésie, le Mexique et la Turquie. Il faudrait également tenir compte des « marchés frontières »⁷ comme le Vietnam, qui est actuellement 47^e dans l'indice du commerce extérieur.

Figure 6 :
Indice du commerce extérieur
2016

→ Les relations commerciales avec les États-Unis et l'UE présentent le plus fort potentiel.



«L'Asie continue de représenter un marché de croissance majeur. Et avec la Chine, la Suisse est déjà parvenue à s'assurer un avantage concurrentiel, en particulier vis-à-vis des États-Unis et de l'UE. Mais pour les entreprises suisses, il est capital d'obtenir un meilleur accès aux autres marchés émergents, au Vietnam et à l'Indonésie notamment.»

Doris Albisser
Leading Partner, EurAsia
Competence SA

Rang	Pays	Indice	Variation depuis 2011
1	États-Unis	100,0	+1
2	UE-28	91,3	-1
3	Chine	70,6	+1
4	Japon	45,6	-1
5	Allemagne	41,5	0
6	Royaume-Uni	38,0	+1
7	France	34,1	-1
8	Inde	30,0	+4
9	Italie	28,3	-1
10	Canada	27,4	-1
11	Australie	26,1	+3
12	Corée du Sud	25,8	+3
13	Brésil	25,5	-3
14	Espagne	22,7	-3
15	Russie	22,7	-2
16	Mexique	21,7	+1
17	Pays-Bas	19,2	-1
18	Indonésie	19,0	+2
19	Turquie	17,1	-1
20	Arabie saoudite	15,3	n.d.

Source : economiesuisse

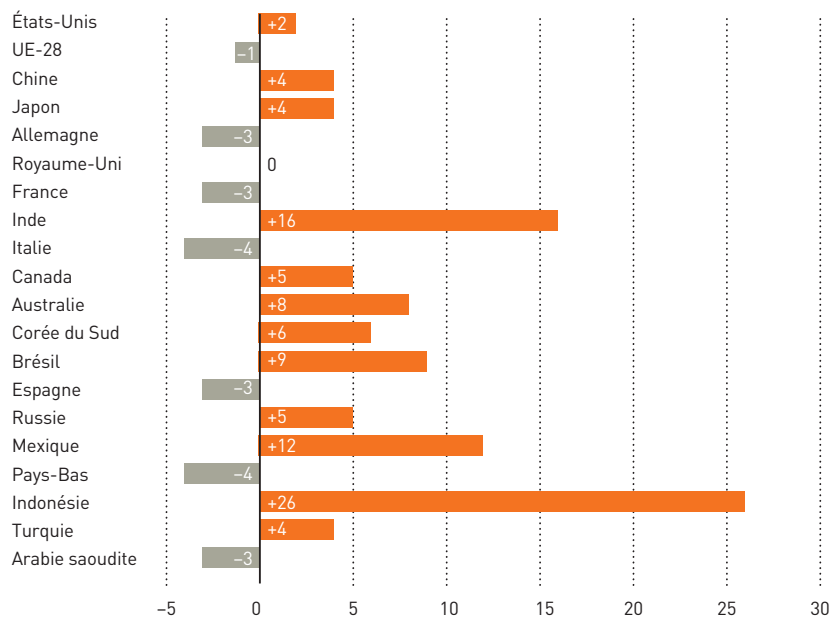
L'indice montre clairement que la politique économique extérieure suisse a fixé les bonnes priorités ces dernières années en négociant des accords de libre-échange avec la Chine et le Japon. La Suisse a désormais conclu de tels accords avec sept pays du top 10, l'UE n'étant pas considérée comme un État. Restent les États-Unis, l'Inde et l'Australie. Il convient de mentionner également le Marché commun du Sud ou Mercosur, qui comprend le Brésil et l'Argentine, deux marchés qui ont du potentiel. Les droits de douane étant encore relativement élevés dans ces pays, un accord de libre-échange serait très utile.

L'indice du commerce extérieur fournit des renseignements sur le potentiel absolu d'un pays cible, mais il serait intéressant de savoir quels sont les marchés dont l'économie suisse n'a pas encore pu exploiter le potentiel. Pour déterminer les États où des gains commerciaux substantiels sont encore réalisables, la valeur de l'indice est comparée aux activités de négoce effectives. Un delta positif signifie que le pays occupe une place beaucoup plus élevée dans le classement de l'indice du commerce extérieur que dans celui des États basé sur la valeur effective des exportations de biens.

La figure 7 met en évidence une situation intéressante : un renforcement des relations économiques avec les États-Unis pourrait se traduire par des gains commerciaux élevés⁸. L'Indonésie, l'Inde, le Mexique, le Brésil et l'Australie affichent également un fort potentiel inexploité. Or la Suisse n'a aucun accord de libre-échange avec ces États, à l'exception du Mexique. En revanche, l'économie suisse est tellement intégrée en Europe que les potentiels y sont plutôt épuisés. La politique économique extérieure doit donc y garantir l'accès au marché et le consolider ponctuellement.

Figure 7:
Classement dans le négoce effectif
 2016

→ Exploitation du potentiel de
 chaque pays par l'économie suisse



Sources: Administration fédérale des douanes AFD (classement relatif aux exportations de marchandises), economiesuisse (indice du commerce extérieur)

→ Les défis actuels de la politique économique extérieure suisse

LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE EXTÉRIEURE COMPREND DEUX CATÉGORIES D'INSTRUMENTS, DONT L'AMÉLIORATION BÉNÉFICIERAIT À LA POPULATION SUISSE

Le chapitre précédent a confirmé que la diplomatie commerciale suisse avait fixé des priorités adéquates. Le présent chapitre est consacré aux problèmes actuels qui doivent être abordés lors de négociations ou que la Suisse devrait pouvoir résoudre par elle-même.

Instrumentes fondés sur la négociation : les intérêts économiques ne sont pas assez mis en avant



« Des accords de libre-échange de large portée sont essentiels si nous voulons être en mesure de commercialiser nos produits de qualité dans le monde entier, nous devons pouvoir affronter nos concurrents internationaux à armes égales. Il est crucial, par exemple, que nous n'ayons pas à faire contrôler plusieurs fois le respect des normes techniques. Cette facilitation a été obtenue pour les échanges avec l'UE grâce aux accords bilatéraux I. C'est là une condition essentielle de la vente de nos instruments médicaux. »

Eva Jaisli
CEO de Swiss Tools

L'absence de dynamisme au niveau multilatéral affecte particulièrement la Suisse. La libéralisation du commerce dans le cadre de l'OMC constitue en effet la meilleure solution pour l'économie suisse. Comme la répartition des centres économiques mondiaux est de plus en plus multipolaire, les mécanismes de décision de l'OMC gagnent en complexité, ce qui a conduit, par exemple, à laisser inachevé le cycle de Doha. Les États de l'OMC ont donc commencé à suivre d'autres pistes pour faire progressivement avancer la libéralisation : l'Accord sur la facilitation des échanges a ainsi été conclu en 2013 lors de la Conférence ministérielle de Bali, tandis que l'abrogation des subventions à l'exportation des produits agricoles a été décrétée en 2015 à Nairobi.

Même si le commerce mondial ne progresse plus aussi rapidement que par le passé, les entreprises vendent chaque année davantage de biens et de services dans d'autres pays et en importent depuis l'étranger. Cela accroît la nécessité de normes qui s'appliquent autant que possible dans tous les pays. Celles-ci sont élaborées par différentes organisations internationales. La Suisse doit dès lors renforcer son action dans ce domaine.

Plusieurs offices fédéraux envoient des représentants dans des instances internationales pour y défendre les intérêts de la Suisse. Les représentants du Secrétariat d'État à l'économie (SECO) relaient bien les intérêts économiques suisses au sein de l'OMC, qui est une organisation commerciale classique, mais il n'en va souvent pas de même dans d'autres organisations. Cette situation est problématique, notamment parce que les instances concernées fixent, dans des domaines horizontaux, des normes qui influent sur les conditions-cadre des entreprises helvétiques. De plus, les intérêts économiques pâtissent de l'absence de coordination des différents offices dans ces organisations.

La Suisse dispose d'un très grand nombre d'accords préférentiels, puisqu'elle a conclu plus de 120 accords de protection des investissements (API) et 57 conventions contre les doubles impositions (CDI) selon la norme internationale. Il existe en la matière, toutefois, deux gros points faibles qui doivent être corrigés : la double imposition perdure en Afrique, car il n'y a aucune

convention. En outre, toutes les CDI ne respectent pas la norme de l'OCDE. Enfin, certains API importants, à savoir ceux avec l'Afrique du Sud, l'Indonésie et l'Inde, ont été résiliés ces dernières années.

Forte de ses 30 accords de libre-échange, la Suisse a négocié un impressionnant accès aux marchés. Ses entreprises accèdent bien au marché unique européen grâce aux quelque 120 accords bilatéraux qu'elle a conclus avec l'UE, mais le développement de la voie bilatérale dans ce domaine est actuellement au point mort. Les lacunes qui subsistent, par exemple pour les services et le négoce de l'énergie, ne peuvent pas être comblées, car l'UE subordonne tout autre traité connexe à un accord institutionnel. Si le développement des relations entre la Suisse et l'UE, qui est son principal partenaire commercial, reste bloqué, la productivité de l'économie suisse diminuera – en particulier si l'UE continue de cloisonner son marché intérieur par rapport aux pays tiers, car la concurrence européenne bénéficiera alors d'avantages concurrentiels par rapport aux entreprises helvétiques.

La Suisse a certes obtenu un avantage sur ses concurrents américains et européens, notamment, en concluant un accord de libre-échange avec la Chine, mais des lacunes demeurent avec des partenaires commerciaux présentant un fort potentiel de gains, et en particulier avec les États-Unis, le Vietnam, l'Indonésie et les pays du Mercosur. La Suisse a des accords de libre-échange avec le Mexique et la Turquie, mais il faudrait les actualiser. De manière générale, la grande densité d'accords de libre-échange est ternie par l'obsolescence des règles d'origine. Par exemple, la plupart de celles qui figurent dans l'accord de libre-échange de 1972 avec l'UE sont inutilisables pour de nombreuses entreprises. En outre, les accords de libre-échange ne sont pas cumulables, ce qui accroît les frais de transaction pour des chaînes de valeur mondialisées. Dans ce contexte, il est particulièrement difficile pour les petites et moyennes entreprises de fournir un certificat d'origine, de sorte qu'elles ne profitent parfois pas de ces accords.

Instruments autonomes : la Suisse négocie trop lentement

L'économie extérieure suisse peut s'appuyer au niveau national sur des conditions-cadre de premier ordre qui la renforcent face à la concurrence internationale ; la Suisse occupe d'ailleurs la première place des classements correspondants du Forum économique mondial (WEF) et de l'International Institute for Management Development (IMD). Elle présente plusieurs avantages, dont un marché du travail performant, une excellente recherche et un système de formation remarquable avec une formation professionnelle duale ainsi qu'un régime fiscal compétitif pour les entreprises, même si l'on ignore encore comment ce dernier évoluera.

Plusieurs domaines renferment néanmoins des points faibles auxquels la Suisse pourrait remédier par elle-même, à condition d'en avoir la volonté politique. Ainsi, d'après le classement de l'ONU, la Suisse est en retard dans la numérisation et dans la cyberadministration. Elle occupe la 28^e place dans le WEF Global IT Report et en a perdu une récemment, car l'interaction numérique entre l'État et les citoyens est jugée insatisfaisante. Des systèmes parfois obsolètes prévalent surtout dans le domaine douanier, mais ils devraient être modernisés dans le cadre de DaziT².

La place économique suisse manque également d'attrait du fait des barrières commerciales élevées dans certains secteurs, comme l'agriculture et des segments du secteur tertiaire axé sur le marché intérieur. La Suisse n'est donc que 22^e dans le classement sur la mondialisation établi



«L'économie suisse figure parmi les pionniers du secteur TIC et, en tant que telle, elle a toutes les cartes en main pour conquérir les marchés du monde entier avec ses produits et ses services. Pour que des PME ultranovatrices, en particulier, puissent s'imposer en Asie ou au Moyen-Orient, elles doivent pouvoir compter sur une promotion ciblée des exportations.»

Johannes Müller
CEO de Dätwyler Cabling Solutions SA

Un protectionnisme agricole très coûteux

→ La protection élevée de l'agriculture empêche de conclure des accords de libre-échange importants pour l'économie suisse.

par le Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ (KOF), et le WEF Competitiveness Ranking relève lui aussi ces points faibles. En fin de compte, ces mesures de protection réduisent la marge de manœuvre de la Suisse dans les négociations internationales sur le libre-échange.

La montée du protectionnisme constitue donc, elle aussi, un défi dans notre pays. Les initiatives populaires de nature protectionniste s'y sont multipliées ces derniers temps. L'initiative «Pour la souveraineté alimentaire» ou celle pour l'autodétermination tentent, en Suisse également, d'isoler les entreprises et les citoyens de la concurrence internationale.

Dans l'ensemble, il existe un déséquilibre entre la grande compétitivité de l'économie extérieure et la faible productivité du travail du marché intérieur, en particulier dans le secteur tertiaire. Par ailleurs, le marché du travail est de plus en plus réglementé et perd en ouverture, ce qui est préoccupant, car seule une bonne situation de départ dans la «guerre des talents» permettra à la Suisse de défendre sa prospérité à l'avenir.

Il est dès lors primordial de coordonner la promotion des exportations. Or celle-ci est trop dispersée en Suisse. Différents acteurs opèrent à l'étranger avec leur propre logo : Swiss Business Hubs, Switzerland Global Enterprise (S-GE), des ambassades, la promotion économique de certains cantons et des chambres de commerce bilatérales. La présence à l'étranger n'est donc ni uniforme ni coordonnée. De plus, la Suisse n'a pas assez de ressources diplomatiques économiques dans plusieurs marchés de croissance.

La Suisse est contrainte d'importer des produits agricoles, car son taux net d'auto-provisionnement s'inscrit à 55% environ. Dans l'ensemble, sa balance commerciale est donc déficitaire dans l'agriculture, mais bénéficiaire pour les produits alimentaires transformés. Cela n'a pas empêché la Suisse de fixer des droits agricoles très élevés, de 36,1% en moyenne. C'est la principale raison pour laquelle les prix des produits agricoles y dépassent de 45% ceux du marché mondial. Selon le Surveillant des prix, cette protection aux frontières de la production et du commerce de gros occasionne des coûts supplémentaires de 2,6 milliards de francs en Suisse. De plus, le surcoût des produits importés représente 0,6 milliard de francs pour le consommateur. Outre les droits de douane, les paiements directs élevés entravent le changement structurel dans l'agriculture. Étant donné que les pouvoirs publics financent, en moyenne, 55% des recettes brutes des agriculteurs, les décisions de ces derniers concernant la production ne reposent guère sur des signaux du marché ou des prix. Le tourisme et l'industrie alimentaire, qui doivent payer les matières premières agricoles au prix fort, en pâtissent. De plus, le secteur agroalimentaire perd insidieusement des parts de marché à cause du tourisme d'achat. Non seulement la protection élevée du secteur agricole augmente les coûts d'importation pour l'économie, mais elle empêche également de conclure d'autres accords de libre-échange importants pour les entreprises suisses, en particulier avec l'Indonésie et le Mercosur. Un éventuel accord avec les États-Unis nécessitera lui aussi la suppression des obstacles commerciaux dans l'agriculture et l'ouverture du marché. Or l'expérience a montré que cette ouverture peut être synonyme d'opportunités pour les entreprises agricoles. Ainsi, depuis que les producteurs suisses peuvent vendre leurs fromages en franchise de droits dans l'UE, leur chiffre d'affaires et leur bénéfice ont sensiblement progressé.

→ L'analyse SWOT

Méthode consistant à analyser les forces et faiblesses de la politique économique extérieure sur la base d'un état des lieux préalable et de tirer des enseignements sur les opportunités et les menaces qui la guettent en tenant compte de son environnement. Les principales conclusions peuvent être résumées sous la forme d'une matrice SWOT (forces – faiblesses – opportunités – menaces) composée de quatre cellules.

Forces

- Compétitivité élevée: la Suisse figure en tête des classements du WEF et de l'IMD (ouverture, libéralisme, autonomie, accessibilité, efficacité du système fiscal, qualité de l'offre publique de formation et de recherche)
- Réseau d'ALE, d'API et de CDI étendu; forte intégration dans le marché intérieur de l'UE
- Autorités compétentes et tenant compte des besoins de la population
- Économie extérieure à forte valeur ajoutée, largement diversifiée, flexible, capable de s'adapter et composée d'entreprises innovantes
- Neuvième plus gros investisseur direct étranger du G10
- Excellente réputation en matière de durabilité
- Politique monétaire avisée

Opportunités (probabilité d'occurrence/profit)

Bilatéralisme:

- Eu égard à la montée du protectionnisme sur les places concurrentes, la Suisse demeure un partenaire d'ALE ouvert, attrayant et susceptible d'améliorer l'accès au marché (7/10)*
- L'économie suisse peut accroître sa productivité en concluant de nouveaux accords de libre-échange (8/10)
- Le cumul des accords de libre-échange (quasi-multilatéralisation) permet aux entreprises helvétiques d'accroître leur compétitivité dans un contexte marqué par la mondialisation des chaînes de valeur (6/9)

Autonomie:

- Des processus douaniers modernes, des systèmes d'acquisition d'information et un développement des infrastructures adéquats (notamment dans le transport aérien) réduisent les coûts de transaction des entreprises et améliorent leur compétitivité (7/8)
- La suppression des droits de douane sur les biens industriels réduit le coût des intrants et envoie un signal positif au monde extérieur (8/8)
- La mise en place de conditions-cadre compétitives et libérales crée de nouvelles possibilités de libre-échange grâce à la numérisation (10/8)

→ * Les chiffres entre parenthèses indiquent la probabilité que l'évolution décrite survienne et son impact. L'échelle va de 1 (peu probable/impact positif ou négatif faible) à 10 (très probable/impact positif ou négatif élevé).

Faiblesses

- Sur la base de l'indice du commerce extérieur, le potentiel avec les États-Unis et les marchés de croissance (Mercosur, Vietnam, Indonésie, Inde, Russie) ne peut pas être pleinement exploité (accès au marché insuffisant, absence d'ALE)
- Blocage des relations avec l'UE
- Incertitudes quant à l'accès au marché britannique après le Brexit
- Règles d'origine obsolètes, difficulté à cumuler des accords de libre-échange
- À la traîne en matière de cyberadministration (Reg-Tech)/numérisation : la Suisse est 28^e au classement de l'ONU et 7^e à celui du Rapport mondial sur les TI 2016 (perte d'un rang par rapport à 2015)
- Barrières élevées à l'importation et subventions des exportations (notamment dans le secteur agricole) : la Suisse n'est que 22^e à l'indice de la mondialisation du KOF
- Pas d'accès à l'établissement de l'agenda mondial
- Déséquilibre au niveau des ressources diplomatiques (DEFR ou DFAE)
- Trop d'acteurs porteurs d'une image de marque floue ont entraîné une promotion des exportations incohérente et non coordonnée
- Structure économique double : un secteur extérieur extrêmement compétitif fait face à un marché intérieur inefficace et en partie fermé à la libre concurrence (en particulier dans le domaine des services)
- L'ouverture du marché du travail est en panne selon l'IMD/WEF
- Manque de souplesse et de rapidité des processus réglementaires
- Infrastructures de base saturées (notamment dans le transport aérien)
- La promotion des exportations suisses comporte des lacunes

Menaces (probabilité d'occurrence/risque)

Risques de discrimination (bilatéraux, multilatéraux) à éliminer :

- Le protectionnisme gagne du terrain à l'étranger et affecte la compétitivité des entreprises suisses aux États-Unis ainsi que sur les principaux marchés de croissance (9/10)
- Dans le sillage du Brexit, les concurrents européens et américains bénéficient d'un accès plus rapide et plus favorable au marché britannique que les entreprises helvétiques (8/10)
- La Suisse ne bénéficie pas de conditions d'accès idéales au marché de l'UE en raison du renforcement de l'intégration européenne et du blocage de la voie bilatérale (8/9)
- Les nouvelles entraves – le plus souvent non tarifaires – aux échanges sont autant de défis qui surgissent dans l'environnement des entreprises suisses novatrices. Les manquements dans le domaine de la cybersécurité affaiblissent notamment la protection de la propriété intellectuelle (10/10)
- Chocs macroéconomiques et turbulences sur les marchés des changes (8/7)
- Le réseau de transport aérien ne reflète pas les nouveaux accès aux marchés de croissance, en raison de déficiences en matière d'infrastructures (Fraport) – par exemple dans le Mercosur et aux Philippines (7/9)
- Les États membres de l'UE utilisent la directive Mifid II pour imposer de nouvelles exigences financières qui sont autant d'entraves supplémentaires à l'accès au marché (10/7)
- Les entreprises, et en particulier les PME, ne peuvent pas bénéficier du libre-échange parce que des normes différentes et des règles d'origine obsolètes entravent l'application des accords (8/9)

Risques politiques (pouvant être résolus de manière autonome) :

- Des initiatives populistes contribuent à renforcer l'isolement de la Suisse, (initiative pour des entreprises responsables, pour l'autodétermination, contre l'ALCP, pour l'interdiction de technologies) (7/10)
- La Suisse n'est pas en mesure de conclure d'autres accords de libre-échange étant donné que le protectionnisme agricole rend toute négociation impossible (8/10)
- Des entreprises helvétiques ne peuvent pas intégrer des chaînes de valeur mondiales en raison de l'isolement de certains pans du marché intérieur (7/9)
- L'adaptation des conditions générales en Suisse est trop lente, à l'image de la réforme fiscale (9/8)
- Les aspects quantitatifs et qualitatifs de la diplomatie économique ne répondent pas aux besoins futurs : manque d'attention pour les domaines horizontaux, présence insuffisante sur les marchés de croissance, surcharge des PME (7/8)
- Les coûts de transaction des entreprises suisses augmentent en raison de l'absence d'une cyberadministration efficace (interopérabilité des processus numérisés, normes divergentes, par exemple) (7/7)
- Un développement insuffisant de l'infrastructure de transport provoque des goulets d'étranglement (8/9)

→ Propositions pour la politique économique extérieure

POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE EXTÉRIEURE, IL FAUT RECOURIR À DES INSTRUMENTS FONDÉS SUR LA NÉGOCIATION AU NIVEAU INTERNATIONAL ET DES INSTRUMENTS AUTONOMES AU NIVEAU NATIONAL

Politique économique extérieure cohérente

Une politique économique extérieure cohérente tient compte des tendances amplement discutées plus haut.

→ **Dualité faiblissante** : la frontière entre politique intérieure et extérieure s'estompe. Les décisions nationales ont presque toujours un impact sur la politique étrangère et doivent être soupesées en ce sens.

→ **Multilatéralisme** : des chaînes de valeur plus finement maillées et mondialisées confèrent plus de poids aux solutions multilatérales et augmentent les coûts lors de conventions préférentielles présentant des divergences.

→ **Accent sur les entraves non tarifaires** : les entraves majeures au commerce sont toujours moins liées aux coûts. Des normes réglementaires différentes, pour la protection des données, les règles de production ou la reconnaissance des formations par exemple, constituent des obstacles à l'importation et à l'exportation de biens et services par les entreprises suisses.

→ **Développement d'un pilier numérique** : la création de valeur est davantage numérique, les prestations ne franchissent plus de frontières physiques et la numérisation pose de nouveaux défis aux conditions-cadre concurrentielles favorisant une économie extérieure performante.

→ **Pas seulement l'accès au marché** : la politique économique extérieure ne doit pas se limiter aux seuls aspects de l'accès au marché, mais aussi tenir compte des problèmes réglementaires et administratifs liés à la présence sur le marché et à la coopération.

→ **Importance croissante des domaines horizontaux** : la suppression des entraves tarifaires n'étant plus le seul objectif d'une politique économique extérieure cohérente, il faut travailler davantage avec des organisations internationales qui ne sont traditionnellement pas chargées d'affaires économiques extérieures, mais façonnent tout de même les conditions-cadre pour les entreprises suisses.

Approfondir l'accès au marché et améliorer la sécurité du droit

Au niveau multilatéral : libéralisations par l'OMC comme meilleure solution

Le système de réglementation du commerce mondial repose sur la législation de l'OMC, qu'il faut donc suivre et développer autant que possible. Les libéralisations commerciales obtenues grâce à l'OMC constituent – sur le long terme – clairement la meilleure solution. Les progrès dans l'accès au marché, par le nouvel accord sur la facilitation des échanges (AFE) par exemple, sont tout aussi importants que la protection de la propriété intellectuelle bénéficiant d'une garantie multilatérale au niveau de l'OMC.

Si des membres de l'OMC ne respectent pas leurs engagements, au détriment d'entreprises suisses, notre pays doit activement défendre ses intérêts économiques, le cas échéant en faisant appel à l'organe de règlement des différends de l'OMC.

Au niveau plurilatéral : priorité à l'AGCS

Les libéralisations commerciales obtenues par des accords plurilatéraux constituent un pis-aller. Le succès de l'Accord sur les technologies de l'information montre qu'il s'agit d'une option valable. Il faut donc mener en priorité des négociations sur l'Accord général sur le commerce des services. La Suisse devrait s'engager pour leur reprise et leur conclusion rapide.

Au niveau régional : possibilité d'amarrage

En cas de tournant positif – malgré l'actuelle suspension des négociations – dans les discussions sur les accords pour de plus vastes zones de libre-échange, tel le TTIP, la Suisse doit avoir l'option d'un arrimage rapide, avec de brefs délais de transition. L'objectif doit être de réduire au minimum les inconvénients pour nos entreprises et la place économique. La participation dépend de critères comme l'accès au marché, la souveraineté (droit de regard lors du développement futur, par exemple) ou la sécurité du droit.

Au niveau bilatéral (accords préférentiels)

→ Signer de nouveaux accords de libre-échange, actualiser systématiquement les accords de libre-échange existants et viser l'option de cumul

La Suisse doit développer l'accès aux marchés par la voie bilatérale, signer des accords et réviser les traités en vigueur avec des pays où les perspectives de bénéfices commerciaux sont les meilleures et dans lesquels les entreprises suisses risquent d'être discriminées à cause de négociations en parallèle avec les pays d'origine de leurs concurrents (cf. figure 8).

Par rapport aux accords de libre-échange, l'économie voit plusieurs points à prendre en compte. Les accords doivent pour le moins respecter la législation de l'OMC, norme minimale sur la base de laquelle il faut négocier des améliorations dépassant le cadre des règles multilatérales pour l'accès au marché et la protection de la propriété intellectuelle. La qualité des accords passe avant la quantité.

Les accords de libre-échange déjà signés par la Suisse doivent être actualisés et adaptés aux chaînes de valeur marquées par la mondialisation croissante. Les règles initiales contenues dans ces accords sont à renouveler. Tout comme la signature de nouveaux accords, cette actualisation doit prendre en compte et intégrer les dispositions relatives à la circulation des services. Cela implique aussi que la Suisse défende au niveau international la reconnaissance de sa formation duale, qui ne doit pas être discriminée en bloc par rapport aux diplômes universitaires étrangers. Il faut en outre des dispositions régissant le commerce numérique, pour éliminer les obstacles aux investissements dans le domaine des TIC, empêcher les obligations de stockage local des données et traiter les restrictions au trafic des données, par exemple.

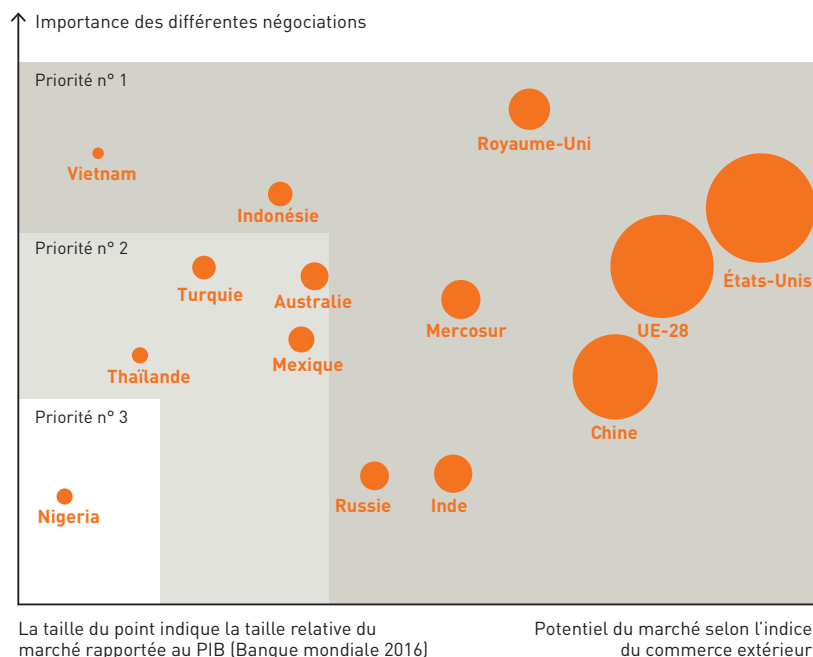
La Suisse doit aussi s'engager en faveur du cumul des accords de libre-échange.

Il faut également considérer les thèmes sans lien direct avec l'accès au marché, tels les droits humains ou les questions d'écologie, mais toujours en renvoyant aux organisations internationales compétentes en la matière, ainsi qu'à leurs instruments.

Figure 8:
Priorisation des négociations
relatives à des accords de
libre-échange

État : 2016

→ La priorité doit être de conclure des accords de libre-échange bilatéraux ou de développer les accords existants avec les États-Unis, l'UE, le Royaume-Uni, la Chine et les États du Mercosur.



Source : economiesuisse

→ **Fiscalité : signer de nouvelles CDI, améliorer celles en vigueur**

Il est dans l'intérêt de l'industrie d'exportation suisse que notre pays ne se dresse pas contre les normes internationales en matière fiscale. Cela concerne notamment l'introduction de l'échange automatique à des fins fiscales de renseignements relatifs aux comptes financiers (EAR), la mise en œuvre des normes minimales avec le projet de l'OCDE contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS) ou l'assistance administrative en matière fiscale. L'attitude coopérative de la Suisse doit avant tout aboutir à des effets positifs dans les négociations sur les

CDI ou à l'engagement de telles négociations – en particulier avec les pays importants pour l'industrie d'exportation comme le Brésil, l'Italie et d'autres du continent africain¹⁰. Présenter des conditions politiques (comme la gouvernance) face aux pays partenaires risque en revanche d'être contre-productif pour la Suisse. Des conventions fiscales internationales favorables sont essentielles pour les investissements en Suisse.

Figure 9 : Conventions de double imposition

→ Des conventions fiscales internationales attrayantes sont importantes pour les investissements en Suisse.

Priorité/objectif	Pays
Conclure et appliquer	Brésil
	Arabie saoudite
	Italie
	États africains

→ Accords de protection des investissements : développer le réseau

Figure 10 : Accords de protection des investissements

→ Les accords bilatéraux de protection des investissements accroissent la sécurité de planification des entreprises suisses.

Priorité/objectif	Pays
Renégocier (maintenir le niveau de protection)	Inde
	Indonésie
	Afrique du Sud
Conclure	Brésil
Moderniser	Corée du Sud
	Mexique
	Russie
	Arabie saoudite
	Turquie
	Chine

Le réseau déjà très dense d'accords bilatéraux de protection des investissements de la Suisse doit être préservé. Il faut dès lors approcher en priorité les pays qui ont récemment résilié leur API. En même temps, il faut viser de nouveaux API avec les pays partenaires importants. Globalement, ces traités doivent bénéficier d'un niveau élevé de protection.

Critères pour un accord de protection des investissements

→ Les critères qu'un accord de protection des investissements doit remplir :

1. Sécurité du droit garantie

L'objectif prioritaire est de garantir la sécurité du droit pour les investisseurs dans notre pays. Les accords d'investissement existants de la Suisse offrent un niveau de sécurité élevé et comportent les éléments suivants : définition du placement en capital et de l'investisseur ; obligations générales de comportement ; interdictions de discrimination ; conditions de recevabilité juridique d'expropriations ; garantie du transfert de paiements et règles de conciliation.

2. Pas d'exceptions générales

La protection des investissements doit s'étendre à tous les secteurs économiques. Il faut donc également protéger les investissements visés par des limitations de l'accès au marché dans le pays hôte. La protection doit en outre couvrir les investissements qui existent déjà.

3. Règlement efficace des différends

L'arbitrage a fait ses preuves comme instrument de protection des investissements en droit international. Il permet de résoudre les différends relativement vite, de manière pragmatique et dépolitisée. L'arbitrage investisseur-État doit être accessible à tous les secteurs économiques en cas de litige, sans être soumis à la condition d'avoir au préalable épuisé la voie juridique nationale du pays hôte.

4. Souveraineté nationale et souveraineté réglementaire garanties

Les accords d'investissement doivent protéger contre l'expropriation indirecte, le traitement injuste ou le non-respect d'engagements pris par l'État. Cependant, les pays impliqués ont aussi besoin de libertés pour façonner leur politique en toute souveraineté. L'économie encourage les efforts visant à enrichir et à détailler les accords d'investissement en ce sens (protection de l'environnement, de la santé, du climat et des consommateurs ou règles de transparence, par exemple). Il faut dans tous les cas garantir la sécurité du droit, la non-discrimination et, d'une manière générale, le plus haut niveau de protection possible pour les accords.

→ Trafic aérien : poursuivre la libéralisation et miser sur le multilatéralisme

L'arrimage direct de la Suisse au réseau aérien intercontinental est essentiel pour l'économie extérieure et l'attrait de la place économique. Il faut donc que la Suisse étende son réseau d'accords relatifs au trafic aérien :

**Figure 11 :
Accords aériens**

→ La Suisse aurait intérêt à étendre son réseau d'accords aériens.

Priorité/Objectif	Pays
Développer	Singapour
	Russie
	Inde
	Corée du Sud
	Philippines
	Malaysia
	Royaume-Uni

Outre les libéralisations bilatérales, la Suisse doit se concentrer davantage sur un engagement au sein de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) pour y soutenir les facilitations multilatérales des échanges.

Au niveau horizontal : engagement actif au sein d'organisations internationales

Une politique économique extérieure cohérente se concentre sur les questions d'accès au marché, mais tient aussi et surtout compte des domaines politiques horizontaux et sectoriels qui influencent la compétitivité de l'industrie d'importation et d'exportation suisse.

La Suisse doit dès lors faire activement valoir ses intérêts économiques dans les organisations internationales compétentes et coordonner ses démarches entre les offices fédéraux qui y sont représentés. Des thèmes comme la cybersécurité ne peuvent clairement pas être abordés au seul niveau national, mais doivent être réglés par des commissions mondiales. La Suisse doit donc pousser de tels thèmes pour qu'ils soient fixés à l'agenda.

Les organisations internationales suivantes sont particulièrement importantes pour l'économie extérieure suisse : l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), l'Organisation mondiale des douanes (OMD) ainsi que la Banque des règlements internationaux (BRI), le Conseil de stabilité financière (CSF), le Groupe des vingt (G20), le Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), mais aussi toutes les agences onusiennes comme l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Organisation maritime internationale (OMI), l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) ou encore la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED).



«L'économie suisse a besoin de capacités de transport aérien suffisantes pour que les entreprises puissent importer et exporter des biens et des services à faible coût. Cela concerne en particulier les aéroports nationaux de Zurich, Genève et Bâle. Il en va de la conquête de nouveaux marchés.»

Thomas Klühr
CEO de Swiss

Marchés cibles toujours en ligne de mire

L'analyse des pays effectuée par economiesuisse montre que l'importance des BRIC et d'autres marchés de croissance augmente certes beaucoup, mais que l'Union européenne, les États-Unis, le Royaume-Uni et la Chine restent les principaux débouchés. C'est donc sur ces régions que la politique économique extérieure doit rester concentrée. Voici les régions et pays particulièrement importants dans ce contexte :

Union européenne

Les accords bilatéraux I et II forment, avec l'accord de libre-échange de 1972, la base des relations bilatérales entre la Suisse et l'UE. Jusqu'ici, la Suisse a beaucoup profité de cette voie – l'Union européenne aussi. La développer plus avant doit donc être une priorité stratégique. Pour exploiter pleinement le potentiel des relations Suisse-UE dans une perspective à long terme, des accords dans les domaines des infrastructures, de l'énergie et des services financiers (surtout, les services TIC) sont nécessaires.

Actuellement, les prestations à forte création de valeur (non seulement du secteur financier, mais aussi toujours plus des prestations liées à des biens d'investissement comme les services après-vente, par exemple) ne peuvent pas être fournies directement depuis la Suisse dans l'UE. Au vu de l'importance croissante des services dans le commerce international, même pour l'industrie, il faut alors se demander si la Suisse peut encore se permettre de renoncer à un accord global sur les services avec l'Europe.



« Bien que peu connues en Suisse, de nombreuses entreprises sont des leaders mondiaux dans leur secteur de niche. Pour qu'elles puissent le rester, il est capital de préserver les excellentes conditions offertes par la Suisse. Parmi celles-ci figurent la possibilité d'embaucher une main-d'œuvre très qualifiée, un système fiscal attrayant, la sécurité juridique, un bas niveau de bureaucratie assuré par une faible densité réglementaire et un droit du travail libéral. »

Ute Lepple
Directrice de Scintilla SA

L'UE subordonne la signature de nouveaux accès au marché à la conclusion d'un accord-cadre sur les questions institutionnelles établissant que la Suisse s'engage à la reprise dynamique de l'acquis communautaire couvert par les accords bilatéraux, et qu'un mécanisme de règlement des différends soit défini. L'économie ne peut soutenir un accord-cadre que s'il est clairement délimité: l'acquis à reprendre de façon dynamique¹¹ doit être défini avec précision. Et il faut des exceptions: l'accord sur la libre circulation des personnes, les questions fiscales (y compris les paiements de transfert) et les relations de la Suisse avec les États tiers doivent impérativement et explicitement être exclus de la reprise dynamique de l'acquis communautaire.

Il faut par ailleurs lier les éventuelles contributions à la cohésion versées par la Suisse au respect des accords en vigueur (ARM) et à la reconnaissance de l'équivalence par l'UE (services financiers/assurances).

Des exceptions à l'acquis communautaire resteront nécessaires, raison pour laquelle les clauses d'équivalence dans les accords seront aussi très importantes à l'avenir. La reconnaissance d'équivalence en matière de bases légales doit être réglée si possible dans le cadre d'un accord bilatéral (droit contractuel à la reconnaissance) et préférée à la reconnaissance d'équivalence unilatérale par l'UE. En dehors du champ d'application des accords bilatéraux, une analyse coûts-avantages (intérêts de l'économie suisse) devrait être menée dans les domaines où la législation suisse doit se rapprocher de la réglementation communautaire. Les adaptations au cadre juridique européen devraient se limiter aux cas où l'intérêt économique s'accompagne d'une chance de reconnaissance d'équivalence fiable et durable par l'UE.

→ Royaume-Uni

La Suisse doit tout mettre en œuvre pour garantir la sécurité du droit dans les relations économiques bilatérales avec le Royaume-Uni et maintenir l'actuel accès – qui est excellent – à son marché. Un vaste accord de libre-échange de la nouvelle génération (avec coopération réglementaire) et d'éventuels accords d'accompagnement (sur le trafic aérien, par exemple) sont les moyens appropriés. Dans la mesure du possible et dans l'intérêt des deux pays, il faut en outre viser un élargissement et un renforcement de l'accès mutuel aux marchés. La solution contractuelle doit être prête avant la concrétisation du Brexit. À défaut, il convient d'établir un régime de transition.

→ États-Unis

Il faut garantir et si possible améliorer – dans les domaines tarifaires et non tarifaires – l'accès au marché américain pour les entreprises suisses, mais aussi améliorer la coopération entre les autorités en matière de réglementation. L'objectif à moyen terme doit être un accord de libre-échange entre les États-Unis et la Suisse – dans l'intérêt surtout des PME de notre pays, pour qui les États-Unis sont le marché cible sans accord de libre-échange de loin le plus intéressant. L'impact des futures mesures de politique intérieure et étrangère du gouvernement américain doit être étudié avec soin (politique fiscale, nouvelles entraves au commerce, etc.), en limitant autant que possible les conséquences négatives pour l'économie suisse.

→ Chine

Le développement de l'accord de libre-échange avec la Chine est primordial pour l'économie suisse. Pour les exportateurs helvétiques, il est décisif qu'un nouvel allègement douanier soit négocié pour les importations en Chine. Les producteurs chinois pourront alors obtenir à moindre frais des produits de qualité et prestations préalables en provenance de notre pays, ce qui permettra d'investir dans une production de qualité supérieure, d'innover et de créer de nouveaux emplois. D'autres concessions douanières amèneront logiquement de la croissance, de la création de valeur et de la compétitivité dans les deux pays. La Suisse doit aussi continuer d'agir pour étendre le réseau de services des visas en Chine, afin de maintenir la tendance positive dans le tourisme.

Assurer d'excellentes conditions-cadre en Suisse

De nombreuses mesures renforçant l'économie extérieure peuvent aussi être réalisées directement par la Suisse. Des conditions-cadre telles qu'un excellent système de formation, des hautes écoles compétitives au niveau international, des infrastructures concurrentielles, un marché de l'emploi libéral, une politique monétaire prudente ou une imposition des entreprises compétitive et acceptée à l'échelle mondiale en font partie. Pour la politique économique extérieure, les domaines suivants sont les plus pertinents :

Maintenir le niveau élevé de sécurité du droit et le faible niveau de densité réglementaire

La sécurité du droit est un facteur essentiel pour la place économique. Un système juridique stable avec une densité réglementaire aussi faible que possible est le fondement d'un droit des affaires attrayant au niveau international. Les initiatives populaires en Suisse ne devraient pas engendrer d'insécurité juridique par rapport aux traités internationaux signés par notre pays.

Renoncer au protectionnisme

La Suisse ne doit pas poursuivre de politique protectionniste. Donc, pas de restrictions bureaucratiques des possibilités d'embaucher du personnel qualifié à l'étranger (politique migratoire), maintien d'un droit du travail libéral, pas de protectionnisme agricole démesuré aux frais de l'économie extérieure, pas de limitation de l'économie numérique, renoncement au blocage de réseaux ou de régions ainsi qu'aux interdictions en matière de technologie (moratoire sur le génie génétique, par exemple).

Empêcher que le protectionnisme agricole n'entrave l'industrie d'exportation

→ La protection exagérée des produits agricoles aux frontières doit être réduite pour permettre la signature de nouveaux accords de libre-échange.

Le protectionnisme agricole ne doit pas empêcher la Suisse de signer de nouveaux accords de libre-échange et la politique agricole doit être adaptée aux règles de l'OMC. En même temps, il faut trouver de nouveaux débouchés pour les produits agricoles suisses afin de générer davantage de revenus dans l'agriculture. La Suisse doit progressivement réduire, à l'horizon 2030, la protection exagérée des produits agricoles aux frontières. Pour cela, elle doit renoncer à n'ouvrir les marchés agricoles que dans certains secteurs, au risque de déformer les incitations à la production pour les paysans et le commerce. En attendant que les droits de douane baissent, il faut des instruments de transition, pour le trafic de perfectionnement par exemple.



« La Suisse prélève des droits de douane très élevés pour protéger son agriculture. Mais si nous voulons conclure de nouveaux accords de libre-échange, par exemple avec les États du Mercosur, il est nécessaire d'abaisser ces droits. Les consommateurs suisses en bénéficieraient : ils auraient un plus grand choix de viande et de fruits pour un prix inférieur. »

Dieter Meier
Entrepreneur et musicien

Créer des infrastructures facilitant les échanges

La Suisse doit créer sur son territoire des infrastructures qui facilitent les échanges. Il faut mettre à la disposition du commerce international des capacités suffisantes sur la route, le rail, les voies d'eau (transport maritime, navigation) et dans les airs. Dans le domaine du trafic aérien, la Suisse doit se préserver des espaces libres pour la croissance réclamée par la demande et se créer ainsi des opportunités pour conquérir de nouveaux marchés. Cela touche plus particulièrement les aéroports de Zurich, Genève et Bâle. La fiche de coordination pour l'installation de Zurich, conforme au plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA), doit également contenir des mesures de planification permettant de futures étapes d'aménagement.

La Suisse doit abolir tous les droits de douane industriels

En levant de manière autonome tous les droits d'entrée, la Suisse rend l'importation de biens plus facile et moins coûteuse en ces temps de chaînes de valeur mondialisées. Le Canada, la Norvège, l'Islande et Singapour sont des pionniers en la matière. Comme les droits de douane sur les produits industriels sont très faibles avec 1% en moyenne, leur abolition allège avant tout les charges administratives des entreprises. En décembre 2017, le Conseil fédéral a décidé de mettre en œuvre cette mesure, ce que les milieux économiques saluent.

La Suisse doit adapter les structures administratives au nouveau contexte

Pour garantir un accès au marché ouvert et stable sous l'angle réglementaire ainsi qu'une politique économique extérieure internationale cohérente, la Suisse doit organiser différemment ses ressources diplomatiques. Au sein de l'administration fédérale, les ressources personnelles et financières devraient être déplacées vers les services chargés de la diplomatie économique. La Suisse doit former davantage de diplomates économiques et développer les structures concernées, ce qui implique concrètement de renforcer le rôle du SECO dans les commissions internationales. Il faut en outre créer des incitations pour augmenter encore l'attrait d'une carrière dans ce domaine.

Moderniser les processus douaniers

L'administration publique doit organiser ses processus et structures de manière aussi efficace que possible, de sorte à faire baisser les coûts de transaction pour les entreprises locales. Les processus doivent être modernisés et entièrement numérisés. Pour cela, il faut garantir le financement de projets correspondants et mettre en œuvre en priorité les projets liés au fret (export, import, transit). Il convient d'associer l'économie à la phase de réalisation et d'informer les entreprises à un stade précoce.



« Les droits de douane prélevés sur les matières premières et les matériaux intermédiaires renchérissent nos produits. Nous demandons par conséquent une suppression générale des droits de douane. Pour nous, un cumul de l'origine sans restriction entre l'UE, la Turquie et les pays des Balkans occidentaux est par ailleurs indispensable. »

Vincenzo A. Montinaro
CEO de Cilander SA

Établir des structures numériques pour l'obtention des informations

En économie extérieure, la Suisse a besoin de structures numériques modernes pour l'obtention des informations, permettant aux entreprises locales et surtout aux PME de trouver les renseignements vite et à moindre coût (mots clés cyberadministration et guichet unique). L'administration fédérale doit rassembler ses informations provenant des ambassades, consulats ou tiers mandatés avec des deniers publics, tels que S-GE, et y offrir un accès en ligne simple. Il convient également de permettre un accès direct, via des plateformes numériques, aux experts de la Confédération chargés de questions pratiques, par exemple au sujet des formalités douanières.

Promotion des exportations : davantage de mandats pour les chambres de commerce et assurances-crédit à l'exportation performantes

La Suisse ne connaît pas de services étatiques pour soutenir les exportations. Pour les PME, une promotion des exportations par les pouvoirs publics peut être profitable. Celle-ci doit toutefois se dérouler dans le cadre de la subsidiarité et se limiter aux domaines à l'effet prouvé. L'État peut ainsi offrir un soutien avec les services de conseil généraux suivants, à travers les chambres de commerce privées ou S-GE au financement mixte : information de base, analyse de marché, participation à des foires, premier conseil. S-GE possède un bon réseau de carrefours d'affaires qui fournissent ces services sur place. La proposition consistant à attribuer plus de mandats aux chambres de commerce mérite d'être soutenue. Un meilleur branding de la promotion des exportations est un autre aspect central. Avec des initiatives de l'État éparpillées entre plusieurs unités sans identité commune vers l'extérieur, la présence sur les marchés étrangers est affaiblie. D'autres instruments de promotion des exportations sont à examiner.

L'assurance suisse contre les risques à l'exportation (ASRE) devrait fournir des prestations d'assurance aussi dans le cadre de la subsidiarité. Pour les exportations, il est crucial de disposer de bonnes assurances pour pouvoir accéder au financement externe par les banques. Là où les assureurs privés ne fournissent pas de prestations, l'ASRE peut agir en toute autonomie économique.

→ Conclusion

DE NOUVEAUX MARCHÉS, LA NUMÉRISATION ET LE PROTECTIONNISME FONT PARTIE DU CONTEXTE DANS LEQUEL S'INSÈRE L'ÉCONOMIE EXTÉRIEURE DE LA SUISSE. LES MILIEUX POLITIQUES DOIVENT AGIR

La Suisse a besoin d'une politique économique extérieure cohérente. Les requêtes à l'égard de la politique économique extérieure formulées dans la présente prise de position peuvent être résumées de la manière suivante :



Veiller à l'orientation mondiale de la politique économique extérieure

Pour réduire la dépendance à l'égard de certains partenaires et diversifier l'économie extérieure, il y a lieu de développer encore plus rapidement et en profondeur les relations avec des États tiers sur le continent américain et en Asie. Des accords de libre-échange seraient souhaitables avec des pays comme les États-Unis, le Brésil, l'Inde ou l'Indonésie.



Rester focalisés sur les principaux marchés

La Suisse doit entretenir et approfondir les relations avec les principaux marchés que sont l'UE, les États-Unis, la Chine et le Royaume-Uni.



Combattre le protectionnisme et le dirigisme

La Suisse doit se défendre fermement contre des mesures protectionnistes à l'étranger et, si nécessaire, s'adresser à des tribunaux d'arbitrage internationaux – cela concerne avant tout la protection de la propriété intellectuelle.



Intégrer davantage les intérêts économiques dans la politique extérieure

La Suisse doit défendre ses intérêts économiques de manière plus stricte sur les plans bilatéral, régional et multilatéral dans des organisations internationales. Cela suppose notamment une coordination des départements à Berne, un ajustement de la répartition des effectifs au sein de l'administration fédérale ainsi qu'une formation adéquate, sur des questions économiques, des représentants de la Suisse au sein d'organisations internationales (OMC, OCDE et au-delà).



Utiliser plus rapidement les marges de manœuvre autonomes

La Suisse doit maintenir des conditions-cadre concurrentielles et les adapter rapidement dans l'éventualité de changements. Ces cinq prochaines années, elle devra diminuer massivement les coûts administratifs pour l'économie extérieure, supprimer les droits de douane sur les produits industriels et développer les infrastructures de base. La promotion des exportations ainsi que la politique agricole sont à réorienter.



Voir le développement durable comme une opportunité

La diplomatie économique de la Suisse doit davantage exploiter l'excellente réputation de ses entreprises dans le domaine de la durabilité. Dans le même temps, elle doit combattre fermement, à l'étranger comme en Suisse, les mesures protectionnistes introduites sous couvert de développement durable. Du côté des instruments multilatéraux, les interfaces avec le développement durable sont à aménager de manière à exclure des mesures protectionnistes.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

- AFE** → Accord sur la facilitation des échanges transfrontière (*Trade Facilitation Agreement* ou TFA en anglais)
- AGCS** → Accord général sur le commerce de services (*Trade in Services Agreement* ou TiSA en anglais)
- ALE** → Accord de libre-échange
- API** → Accord de protection des investissements
- ARM** → Accord sur la reconnaissance mutuelle des évaluations de conformité (*Mutual Recognition Agreement* ou MRA en anglais)
- ASEAN** → Association des nations de l'Asie du Sud-Est qui regroupe Brunei, l'Indonésie, le Cambodge, le Laos, la Malaisie, le Myanmar, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et le Vietnam (*Association of Southeast Asian Nations* en anglais)
- ATI** → Accord sur les technologies de l'information ; accord plurilatéral dans le cadre de l'OMC visant à libéraliser le commerce de produits des technologies de l'information (*Information technology agreement* en anglais)
- BEPS** → Projet de l'OCDE visant à combattre l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (*base erosion and profit shifting* en anglais)
- BRI** → Banque des règlements internationaux
- BRIC** → Groupe d'économies émergentes constitué du Brésil, de la Russie, de l'Inde et de la Chine
- CDI** → Convention de double imposition
- CNUCED** → Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (*United Nations Conference on Trade and Development* ou UNCTAD en anglais)
- DaziT** → Vaste programme de transformation de l'Administration fédérale des douanes qui vise à moderniser et à numériser les processus (« DaziT » vient de « Dazi » (signifie douane en romanche) avec un « t » pour transformation ou IT)
- EAR** → Échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers en matière fiscale
- FMI** → Fonds monétaire international
- FSB** → Conseil de stabilité financière ; organisation internationale qui s'intéresse à la stabilité du système financier mondial ; surveillance et recommandations en matière de réglementation (*Financial Stability Board* en anglais)
- G20** → Groupe des 20 principaux pays industrialisés et émergents
- GAFI** → Groupe d'action financière ; groupe de travail international pour des mesures financières contre le blanchiment d'argent
- GRECO** → Groupe d'États contre la corruption
- IATA** → Association internationale du transport aérien
- IMD** → International Institut for Management Development
- Industrie MEM** → Industrie des machines, des équipements électriques et des métaux

- Mercosur** → Marché commun du Sud qui regroupe l'Argentine, le Brésil, le Paraguay, l'Uruguay et le Venezuela (en suspens actuellement)
- PSIA** → Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (instrument de planification et de coordination de la Confédération pour l'aviation civile)
- OACI** → Organisation de l'aviation civile internationale
- OCDE** → Organisation de coopération et de développements économiques
- OIT** → Organisation internationale du travail
- OMC** → Organisation mondiale du commerce
- OMD** → Organisation mondiale des douanes
- OMI** → Organisation maritime internationale
- OMPI** → Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
- SECO** → Secrétariat d'Etat à l'économie
- S-GE** → Switzerland Global Enterprise ; organisation promouvant l'économie extérieure de la Suisse ; anciennement OSEC ou Office d'expansion commerciale et Business Network Switzerland en anglais
- SIMT** → Nouvelles économies émergentes constituées de la Corée du Sud, de l'Indonésie, du Mexique et de la Turquie
- TIC** → Technologies de l'information et de la communication
- TPP** → Partenariat transpacifique (*Trans-Pacific Partnership* en anglais)
- TTIP** → Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (*Transatlantic Trade and Investment Partnership* en anglais)
- UE-28** → L'Union européenne (UE), qui compte 28 États membres au total
- WSC** → World Standards Cooperation

NOTES EXPLICATIVES

- ¹ Entrent ici en ligne de compte non pas les exportations brutes indiquées par la statistique douanière, mais la richesse créée dans le pays par les services et marchandises selon l'OCDE. On l'obtient en retranchant de la valeur des produits, par exemple, les prestations préalables acquises à l'étranger.
- ² Pour l'industrie MEM, sont regroupées ici les positions tarifaires métaux, machines, appareils, électronique, véhicules, appareils et instruments de précision.
- ³ Précisions : les exportations de droits de licence sont les recettes réalisées par les entreprises suisses à l'étranger grâce à la cession de licences issues de la recherche et du développement, aux droits des marques et aux redevances de franchises, ainsi qu'aux redevances pour la reproduction et la distribution d'éléments de propriété intellectuelle. Les exportations touristiques sont les recettes que les entreprises suisses encaissent de clients étrangers pour des voyages d'affaires ou d'agrément, des cures thermales et séjours hospitaliers et d'études, des voyages journaliers et de transit. S'y ajoutent les dépenses de consommation des frontaliers et des résidents étrangers de courte durée. Font partie des services d'affaires les services d'architectes, d'ingénieurs et de planification, les services scientifiques et techniques.
- ⁴ L'Accord sur les technologies de l'information, qui vise à éliminer les droits de douane sur des produits liés aux technologies de l'information, a dans l'intervalle été ratifié par 82 États.
- ⁵ La notion de changement technologique privilégiant les compétences («skill-biased technological change») décrit un phénomène lié au progrès technique qui favorise l'éviction d'ouvriers peu formés au profit de travailleurs hautement qualifiés sur le marché du travail.
- ⁶ Le terme «pertinent» signifie en l'espèce que les indicateurs sélectionnés tiennent compte de la structure de l'économie extérieure suisse, par exemple en ajoutant des données relatives à la santé comme l'espérance de vie pour considérer l'importance relativement élevée des exportations de produits pharmaceutiques. L'indice du commerce extérieur comprend notamment des indicateurs tels que les valeurs absolues et les taux de variation du PIB, le PIB par habitant, l'espérance de vie, les dépenses de santé, la part des investissements dans le PIB, celle de la création de valeur de l'agriculture, l'évolution démographique, la part du négoce dans le PIB, les investissements directs étrangers réalisés en Suisse, la part des dépenses publiques dans le PIB, le niveau d'éducation, la liberté économique, la qualité des institutions et des infrastructures, le marché du travail, l'environnement macroéconomique et le degré d'innovation.
- ⁷ On appelle «marchés frontières» les pays qui présentent actuellement un faible revenu par habitant et une économie sous-développée, mais auxquels on prédit une croissance économique considérable. Ce sont les futurs pays émergents.
- ⁸ Le delta tiré des classements ne doit pas être interprété comme une valeur absolue, mais uniquement en relation avec les autres informations. Comme les États-Unis sont largement en tête des deux classements, ils ne peuvent obtenir un delta élevé. Il faut également souligner, par souci d'exhaustivité, que l'indice du commerce extérieur ne tient pas compte de la distance, un élément dont l'importance décroît en raison de l'évolution technologique.
- ⁹ DaziT est un vaste programme de transformation de l'Administration fédérale des douanes qui vise à moderniser et à numériser les processus d'ici à 2026. Il devrait coûter près de 400 millions de francs.
- ¹⁰ Des lacunes certaines existent spécialement en Afrique, mais pas uniquement : aucun accord en vigueur avec le Nigeria, le Zimbabwe, l'Éthiopie et le Kenya ; CDI sans norme OCDE avec l'Égypte, la Tunisie, le Maroc, la Côte d'Ivoire, le Malawi, la Zambie et l'Afrique du Sud ; CDI selon la norme OCDE uniquement avec le Ghana, depuis 2014.
- ¹¹ La reprise dynamique doit être clairement distinguée de la reprise automatique du droit existant. Dynamique signifie que la Suisse décide de manière autonome de chaque reprise du droit européen, donc que les lois sont adoptées par les Chambres fédérales.

economiesuisse

→ Notre action

L'économie, c'est nous tous. Une économie florissante est le fondement de notre prospérité et d'une Suisse saine et forte. En tant qu'organisation faîtière, economiesuisse représente les intérêts d'une économie suisse axée sur la concurrence, interconnectée à l'échelle internationale et consciente de ses responsabilités.

À l'intersection entre les milieux politiques, les milieux économiques et la société, nous nous engageons en faveur d'un environnement optimal pour les entreprises suisses, des PME aux grands groupes. Nous représentons environ 100 000 entreprises et 2 millions d'emplois, dans toutes les branches et régions de Suisse, ainsi que 2 millions d'emplois à l'étranger.

Nous entretenons un dialogue ouvert, constructif, focalisé sur la recherche de solutions avec des acteurs économiques importants et la population suisse. Nous poursuivons des objectifs communs avec nos partenaires, y compris lors de votations populaires. Notre engagement en faveur de l'économie se fonde sur les principes d'une économie de marché libérale et d'une croissance durable.

Écrivez-nous!
info@economiesuisse.ch

Suivez-nous sur Facebook!
www.facebook.com/economiesuisse.suisseromande

Suivez-nous sur Twitter!
www.twitter.com/economie_suisse

www.economiesuisse.ch

RESPONSABLES DE PROJET



JAN ATTESLANDER

est membre de la direction et responsable Économie extérieure chez economiesuisse

Téléphone +41 44 421 35 30
jan.atteslander@economiesuisse.ch



MARC ENGELHARD

est responsable de projet Économie extérieure chez economiesuisse

Téléphone +41 44 421 35 46
marc.engelhard@economiesuisse.ch

La Commission d'économie extérieure d'economiesuisse a étroitement accompagné l'élaboration de la présente publication et a adopté le papier de position y relatif.

Cette publication paraît en français, en allemand, en italien et en anglais.

Rédaction: Carmelo Laganà, economiesuisse
Concept: Wirz Corporate AG, Zurich
Réalisation: Wernlis, grafische Gestalter, Zurich
Impression: DAZ Druckerei Albisrieden, Zurich
Édition: Janvier 2018

